

Jean-Paul LECOQ

Député de Seine-Maritime

12, rue Michel Gautier

76600 LE HAVRE

Jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr

M. Nicolas HULOT
Ministre de la Transition écologique
et solidaire
246 boulevard Saint-Germain
75007 PARIS

Le Havre, le 19 décembre 2017

Objet : Transition écologique de la centrale thermique du Havre

Monsieur le Ministre,

Comme vous le savez, la centrale thermique à charbon du Havre, ses 180 agents, son millier d'emplois indirects et ses centaines de sous-traitants, est importante pour le bassin de vie et d'emplois de l'estuaire de la Seine.

Elle l'est également pour la production énergétique de notre pays, en contribuant à l'indépendance de nos approvisionnements. De plus, 220 millions d'euros ont été dépensés en 2014 et 2015 pour la moderniser, réduire la pollution et prolonger sa durée de vie jusqu'en 2035.

Cependant, et nous le savons depuis des années, la nécessaire transition écologique impose d'abandonner rapidement le recours au charbon dans nos productions énergétiques et condamne de fait le process industriel actuellement en vigueur au sein de cette centrale et des trois autres centrales à charbon du pays.

Sauf que le propre d'une transition est d'organiser la mutation d'un processus polluant vers un processus conforme aux normes écologiques et nous sommes, depuis des années, dans l'attente d'une décision gouvernementale dans ce domaine.

Car différents ministres de précédents gouvernements, comme le Président Macron dimanche soir, ont jusqu'à présent privilégié les effets d'annonce pour parler de fermeture de nos centrales à charbon sans rien évoquer de la transformation de leur process de production. Ainsi, tout le monde retient de ces annonces une volonté de fermer définitivement les sites.

../..

Pourtant, sur la base des travaux engagés par EDF et ses organisations syndicales, et du savoir-faire de ses agents, des projets de transformation du process des centrales thermiques à charbon permettent d'envisager sérieusement leur évolution vers des alternatives vertes, non pas aux calendes grecques mais dans des délais raisonnables restant toutefois à préciser.

C'est ce que j'ai personnellement constaté, le 17 novembre, lors de ma visite à la centrale de Cordemais qui expérimente un projet de biomasse à partir de la combustion de déchets verts. Non seulement ce projet est de nature à préserver les emplois existants, mais il nécessite également la création d'emplois nouveaux par l'implantation d'une nouvelle filière.

D'ailleurs, je vous en avais fait part, le 21 novembre dernier à l'Assemblée, et vous m'aviez semblé ouvert au dialogue en me répondant que vous n'étiez pas un extrémiste dans ce domaine et qu'il fallait examiner les choses.

C'est exactement ce que je vous propose à travers une table ronde au Havre qui pourrait être organisée sous l'égide de votre Ministère, avec les directions d'EDF et d'ENEDIS, ainsi que les élus locaux, afin de travailler ensemble sur les alternatives au charbon dans le process de notre centrale et fixer un calendrier de mise en œuvre.

Nous engagerions ainsi, enfin, la nécessaire transition écologique de notre centrale, tout en assurant la pérennité du site, de ses emplois, et son rôle dans l'approvisionnement énergétique de notre pays.

Un signal fort est attendu suite aux annonces du Président Macron dimanche dernier, vécues comme anxiogènes pour l'emploi et l'activité économique du Havre. Cette table ronde pourrait y répondre.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de mes respectueuses salutations.



Jean-Paul LECOQ

Contacts utiles :

- jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr
Permanence parlementaire : 12 rue Michel Gautier 76600 Le Havre
Ligne téléphonique: 02.35.25.48.05
- Assistant parlementaire en circonscription : Sébastien GIARD
sebastien.giard@clb-an.fr
Téléphone : 06.81.33.71.81